

Concours section : concours interne de DPCSR

Epreuve matière : NOTE ADMINISTRATIVE

N° Anonymat : **SDYVP879 JS** Nombre de pages : 12

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : **CONCOURS INTERNE DPCSR** Section/S spécialité/Série :

Epreuve : **ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ** Matière : Session : **2020**

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Marianne

Ministère de l'Intérieur

Direction de la Sécurité Routière

Ax, B, ...

Bureau de l'Éducation Routière

Affaire suivie par : le délégué à
l'éducation routière

Tel :

mail :

Note

À l'attention de Monsieur le Préfet

Objet : • le cadre du dispositif " administration exemplaire "

• Plan de propositions pour une mobilité plus durable

Références : Plan ministériel Administration Exemplaire 2015.

Instruction relative au plan d'action interministériel.

P.J : propositions pour une mobilité plus durable.

119

La gestion durable des ressources naturelles, la préservation de la biodiversité, la limitation des gaz à effet de serre sont des enjeux cruciaux à relever pour préserver notre planète et son environnement. Il s'agit d'un défi mondial.

En France, nos dirigeants politiques s'emploient à être des acteurs de premier rôle en matière de développement durable, comme en témoignent la COP 21, présidée par des instances françaises.

À ce titre, une volonté nationale et unanime anime les instances dirigeantes, par faire de l'administration, une administration exemplaire en matière de développement durable.

Cette volonté s'inscrit notamment dans une instruction relative au plan d'action interministériel "Administration exemplaire" par l'environnement B15-2020.

Quels en sont le cadre et ses enjeux ? Quelles sont les principales orientations retenues par le ministère de l'Intérieur ?

Il conviendra d'abord de présenter le cadre du dispositif (I), et d'analyser ensuite les principales orientations retenues par le ministère de l'Intérieur (II).

En fin, en pièce jointe, en tant que ma qualité de délégué au permis de conduire et à la sécurité routière, je vous soumettrai mes plans pour des propositions relative à une mobilité plus durable dans les services déconcentrés.

I) de cadre du dispositif "administration exemplaire"

① des périmètres du dispositif

Le projet de loi relatif à la transition énergétique par la croissance verte et de la présidence française de la Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques en 2015 (COP21) esige de l'état et de son gouvernement une exemplarité environnementale.

Aussi, dans le cadre d'une instruction relative au plan d'action interministériel "Administration exemplaire", le Premier ministre a demandé au gouvernement de mettre en œuvre ce nouveau dispositif qui vise à assurer la transition énergétique du fonctionnement de l'Etat, la gestion durable des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité.

À ce titre, il a été demandé au gouvernement de bâtir un "plan ministériel d'administration exemplaire" (PNAE) par l'environnement 2015-2020.

② des axes prioritaires du plan ministériel d'administration exemplaire

Validé en mai 2015, par le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, le PNAE se décline en 21 fiches action, autour de six thématiques :

- les économies d'énergie
- un parc de véhicules moins émissif en CO₂
- la mobilité durable
- les économies de ressources et la réduction des déchets
- la préservation de la biodiversité
- la responsabilité sociale et environnementale intégrée

③ des enjeux

Le plan ministériel d'administration publique recoupe des enjeux sociaux et environnementaux.

Le ministère de l'Intérieur s'est engagé dans l'élaboration de sa stratégie de transition écologique vers un développement durable en 2015.

Ainsi, le ministère de l'Intérieur a la volonté de s'inscrire dans une dynamique de mobilisation et d'innovation sur les enjeux des changements climatiques et répondre aux enjeux environnementaux. La réussite du plan ministériel de l'administration publique repose sur l'engagement de tous, indispensable à l'atteinte des objectifs.

II) des principales orientations retenues par le ministère de l'Intérieur pour mettre en œuvre le dispositif "administration exemplaire"

Dans sa déclinaison de la stratégie nationale qui privilégie les enjeux énergétiques, le ministère identifie prioritairement des actions qui contribuent à la réduction des consommations de fluides et des émissions de gaz à effet de serre.

① des objectifs du ministère de l'Intérieur

L'évolution du parc de véhicules est un enjeu majeur pour le ministère de l'Intérieur qui compte près de 60 000 véhicules. Il se doit de se constituer un parc automobile moins émissif en CO₂, car il représente un enjeu fort en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO₂).

Par ailleurs, dans le cadre du bilan PAAE 2018, le ministère de l'Intérieur doit mettre en place un dispositif incitatif pour remplir les objectifs réglementaires en terme de véhicules propres au sein de la flotte de service. S'agissant des véhicules opérationnels, une

Concours section : concours interne de DPCSR

Epreuve matière : NOTE ADMINISTRATIVE

N° Anonymat : **SDYVP879 JS** Nombre de pages : 12

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : INTERNE DPCSR

Section/Spécialité/Série :

Epreuve : ADMISSIBILITÉ

Matière : Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

réflexion est engagé avec des services prescripteurs.

Ainsi, le ministère de l'Intérieur a une véritable volonté de verdir son parc automobile, et de trouver des alternatives au diesel. Cette volonté se traduit notamment par le déploiement de véhicules électriques en administration déconcentrée.

L'acquisition des véhicules ~~est~~ ^{est} ~~de~~ ^{de} ~~la~~ ^{de} ~~flotte~~ ^{de} ~~de~~ ^{de} ~~véhicules~~ ^{de} ~~thermique~~ ^{de} ~~par~~ ^{de} ~~des~~ ^{de} ~~véhicules~~ ^{de} ~~électriques~~ ^{de} est progressif, mais reste toujours marginal.

Enfin, le bilan PRAE 2018 souligne des points d'attention qui définissent les priorités du ministère de l'Intérieur:

→ l'immobilier

→ l'économie de ressources et réduction de la production de déchets

→ faire des achats responsables

→ sensibiliser aux enjeux.

② des moyens mis en œuvre pour répondre aux orientations
notamment

① Verdissement du parc : diminuer le nombre de véhicules diesel. En 2018, les modèles de véhicules proposés aux directions de la police nationale fonctionnent à l'essence. Acquérir des véhicules aux normes EURO6 et 6.2

5...1.2..

• formation à l'éco-conduite : actions de formation continue en matière d'éco-conduite et de prévention de risque routier.

• Un groupe de travail dédié baptisé "Futurs moyens mobile de la hN" pour sortir de la motorisation diesel.

• Promouvoir et consolider la mobilité durable : déployer des outils de téléconduite, rationaliser les déplacements (covoiturage, télétravail...) privilégier les transports combinés, mieux se déplacer afin d'optimiser les coûts et limiter les impacts sur l'environnement.

Sous couvert de la voie
hiérarchique

Signature

PLAN D'ACTION

Pour

UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE

- Dresser un diagnostic complet des déplacements et le lieu de travail ainsi que les déplacements professionnels.
- Réduire la consommation en énergie et les émissions de gaz à effet de serre
- Améliorer les conditions de travail des agents.

Actions à mettre en œuvre

→ Encourager les moyens de transport alternatifs à la voiture (train, transport en commun, vélo classique et électrique)

→ Développer la pratique du covoiturage : plateforme covoiturage.

→ Déployer des outils de téléconférence afin de rationaliser les déplacements

→ Créer un plan de déplacement d'administration dans le but de renforcer l'accessibilité du site et à encourager le recours à des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle; 4 phases : diagnostic, préconisation, mise en œuvre et évaluation.

→ Sensibiliser les agents au télétravail afin de développer cette forme d'organisation du travail dans le but de

nationaliser les déplacements.

→ Sensibiliser chaque agent à la mobilité durable, de façon à ce qu'il repense ses modes de déplacements au quotidien.

→ Associer le personnel à la démarche de mobilité durable afin de les impliquer à proposer et à trouver des pistes d'actions.

Les bénéfices et les points de vigilance

- La téléconférence permet un gain de temps car les déplacements sont réduits, un gain d'efficacité avec des réunions de qualité autant que de besoin, un gain financier avec moins de déplacements.

- Les modes de transport alternatifs : pour un km parcouru, un trajet en avion est 7 fois plus émissif en CO₂ qu'un trajet en train.
La mutualisation des voitures avec le covoiturage induit 3 bénéfices :

- 1) la réduction de l'empreinte carbone
- 2) la réalisation d'économies (essence, péage...)
- 3) le renforcement du lien entre les agents, et favorise le bien-être (moins de fatigue, atténuation du stress)

- Le télétravail favorise la lutte contre les émissions de GES et le bien-être des agents, et engendre moins de déplacements.

Si ces propositions se mettent en œuvre progressivement au sein de l'administration, certaines souffrent de difficultés dans leur mise en place.

En effet, en ce qui concerne les véhicules électriques rechargeables, le déploiement des bornes de recharge est insuffisant à ce jour.
D'autre part, la réussite de la mise en œuvre d'une mobilité

Concours section : concours interne de DPCSR

Epreuve matière : NOTE ADMINISTRATIVE

N° Anonymat : SDYVP879 JS

Nombre de pages : 12

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : INTERNE DPCSR

Section/Sécialité/Série :

Epreuve : ADMISSIBILITÉ

Matière :

Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

durable repose sur l'engagement de tous (directions, services, agents ...).
Or, la sensibilisation et l'information auprès du personnel font défaut.

En ce qui concerne le télétravail, l'organisation logistique, le matériel supportent des coûts non négligeables pour l'administration.
De plus, les agents adhèrent peu à cette forme de travail.

En ce qui concerne le carsharing, 80% des conducteurs français montent seuls dans leur voiture : il faut changer les habitudes et les mentalités.

Par ailleurs, l'offre des constructeurs et l'autonomie des véhicules électriques restent encore limitées et sont parfois peu compatibles avec les besoins opérationnels.

Concours section : concours interne de DPCSR

Epreuve matière : NOTE ADMINISTRATIVE

N° Anonymat : **SDYVP879 JS**

Nombre de pages : 12

